

OFFRE D'EMPLOI

Mairie de VALSERHONE
34 Rue de la République, BP 618
BELLEGARDE SUR VALSERINE
01206 VALSERHONE Cedex

Service Ressources Humaines
Tel : 04.50.56.61.30
Fax : 04.50.48.35.32
Mail : recrutement@valserhone.fr

Siret : 200 083 863 000 15
Code NAF : 8411Z

Contacts :
Brigitte TOURNIER, DRH

CARACTERISTIQUES DU POSTE

Intitulé du poste :

La COMMUNE NOUVELLE de VALSERHONE (Fusion des communes historiques de BELLEGARDE SUR VALSERINE, CHATILLON EN MICHAILLE ET LANCRANS (Ain), 17 000 habitants, 3ème ville du département, proche de Genève, recrute par voie statutaire ou contractuelle pour le service CADRE DE VIE

**UN RESPONSABLE ADJOINT CADRE DE VIE (H/F)
ESPACES VERTS ET SPORTIFS**

Sous la responsabilité du Directeur du Cadre de Vie, l'agent est garant de l'exécution des activités d'entretien des espaces sportifs et de l'embellissement des espaces verts. Il organise l'activité en fonction des priorités et encadre une équipe composée de 11 agents spécialisés en espaces verts et sportifs, en veillant à l'application des règles d'hygiène et de sécurité.

MISSIONS GÉNÉRALES :

Encadrement et pilotage d'une équipe d'entretien et d'embellissement des espaces verts et sportifs :

- Définir, répartir, coordonner et encadrer les activités entre les agents
- Transmettre les consignes et veiller à leur application
- Contrôler la qualité du travail et mesurer les résultats obtenus
- Evaluer les moyens nécessaires à la mise en œuvre des activités et définir les ajustements et améliorations nécessaires
- Accompagnement des projets du secteur et du service
- Mettre en place un plan de fleurissement annuel.
- Piloter les opérations et en assurer la coordination avec les autres services et partenaires institutionnels
- Prendre part à la conception de projets transversaux impliquant d'autres services ou directions
- Apporter les éléments nécessaires à la réflexion sur l'harmonisation et la cohérence des pratiques et procédures d'intervention des équipes
- Participer activement à la gestion de l'espace public
- Emettre des propositions et des solutions techniques en matière d'aménagement et de renouvellement des espaces verts et du patrimoine arboré, en cohérence avec les tendances d'évolution et les expériences innovantes.
- Mettre en œuvre une gestion différenciée et durable des sites avec codes de gestion.
- Participation à la gestion des ressources humaines sous la responsabilité de sa ligne hiérarchique et en lien avec la DRH
- Gestion des équipements et du matériel
- Applique les règles de sécurité collectives et individuelles dans le cadre de l'utilisation des matériels, des outils et des produits
- Relever les incidents et les dysfonctionnements et en alerter le directeur
- Communication interne/externe sur l'activité du service et relations à la population
- Gérer les relations avec les fournisseurs et les prestataires.
- Gestion des contrôles et conformité des aires de jeux

ATTRIBUTIONS PONCTUELLES OU SPECIFIQUES :

- Organisation technique des chantiers d'espaces verts et sportifs :
 - Traduire en actions les objectifs stratégiques de la direction des espaces verts
 - Effectuer des opérations de recensement du patrimoine vert de la collectivité
 - Élaborer le guide de maintenance des espaces verts
 - Attribuer un code qualité aux différents types d'espaces verts et établir pour chacun d'eux les protocoles de gestion
 - Prévoir et suivre l'évolution de la flore indigène et plantée à long terme
 - Guider et contrôler l'exécution des travaux et leur conformité aux règles de l'art et aux exigences de sécurité
 - Participer et suivre le budget
 - Etablir des bons de commande

- Etablir, saisir et suivre les marchés publics (Propreté Urbaine, Espaces Verts et Sportifs)
- Coordination des activités des entreprises sur les chantiers
- Participe et organise les astreintes de viabilité hivernale et astreintes organisées par la collectivité (astreinte de décision) en fonction des besoins du service.

MARGE D'AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉS :

Missions déterminées en fonction des priorités définies par le directeur du Cadre de Vie
Responsabilité en matière de sécurité du personnel et des espaces publics.

Garant de la bonne réalisation des travaux et de la préservation du patrimoine de la collectivité.

Garant du respect du protocole d'entretien ou du plan de gestion, du bon usage des produits et d'un entretien adéquat des matériels et équipements

PROFIL

Formation dans les domaines Aménagements Paysagers

Connaissances en matière de propreté urbaine et d'espaces verts

Modalités d'application du code des marchés publics

Procédures d'appel d'offre et d'achat public

Connaître et savoir faire appliquer les règles d'hygiène et de sécurité du travail.

Capacité à être force de proposition et d'entraînement des ressources humaines.

Bon relationnel et capacité au dialogue avec des intervenants de différentes natures: professionnels, usagers, élus ...

Capacité de rédaction et esprit de synthèse.

Faire preuve d'un esprit d'initiative et être autonome dans son travail.

Permis B exigé.

TYPE DE CONTRAT

Date de prise de fonction : avril 2021

Rémunération statutaire, régime indemnitaire

Temps de travail : Temps complet

MODALITES DE RECRUTEMENT

Contacts : CV et LM à Service RH – Pôle recrutement, Mairie de VALSERHONE, 34 RUE DE LA REPUBLIQUE- BELLEGARDE SUR VALSERINE 01200 VALSERHONE

Courriel : recrutement@valserhone.fr